

## COMPTE RENDU DE LA REUNION EN AUDIOCONFERENCE DU 26 MARS 2020

Le Jeudi 26 mars 2020, les Conseillers municipaux de la Ville de Crest se sont réunis par audioconférence, sur demande de Monsieur le Maire, Hervé MARITON, afin de faire un point sur la crise sanitaire actuelle liée au Covid-19.

La réunion débute à 18h00, Monsieur le Maire fait l'appel des personnes.

### Présents :

Hervé MARITON, Maire, Jean-Pierre POINT, Audrey CORNEILLE, Béatrice REY, Gilles BON, Anne-Marie CHIROUZE, Caryl FRAUD, Jean-Marc MATTRAS, Gisèle CELLIER, Nhan NGUYEN HUU, Yvan LOMBARD, Danielle LOMBARD, Catherine ANTON, Sylvain COLARDELLE, Danielle BORDERES, Valérie ROCHE, Anne-Laure BOUTEILLE, Korotimi BONNEFON-CRAPONNE, Alban SARTRE, Samuel ARNAUD, Hélène BERTAU, Alain BÂTIE, Loïc GUICHARD, François BOUIS, Gilles RHODE.

### Excusés :

Laurent BOEHM, Loïc REYMOND, Jean-Louis PREVOST, Brigitte PORTIER

Julien COMBELLES est présent en tant que représentant du Dauphiné Libéré.

Monsieur le Maire prend la parole et indique qu'il a souhaité par cette procédure particulière une réunion des Conseillers municipaux, afin qu'il soit rendu compte et débattu des mesures prises dans le contexte actuel.

Avant de démarrer la réunion, il annonce le décès d'un frère capucin, le Père Emmanuel, des suites du Covid-19. Il s'est entretenu avec le Père-gardien des Capucins qui l'a informé que deux frères sont actuellement hospitalisés, touchés par le Covid-19. L'un est hospitalisé à Crest et l'autre hospitalisé à Valence. Ils vont actuellement bien.

Au nom de la Ville et du Conseil municipal il a exprimé sa sympathie à la communauté des frères Capucins.

Il les informe qu'il a échangé avec la supérieure des Clarisses, et qu'heureusement il n'y avait pas de suspicion au sein de leur communauté. Idem pour l'EHPAD Saint-Anne, où aucun cas positif n'a été détecté. Il n'y a pas non plus à ce jour de cas de positif dans les services de l'EHPAD de l'hôpital.

Il demande si la note a été bien reçue par l'ensemble des participants. Cette note rappelle les éléments et un certain nombre d'actions de la Ville pour faire face à la situation actuelle. La Ville essaie d'apporter des réponses pour aider la population, continuer les services à la population et protéger ses agents.

Il précise que lorsque quelqu'un souhaite intervenir, la parole est libre. Si les Conseillers ont des propositions ou des attentes auxquelles la Ville n'a pas répondu, elles sont les bienvenues.

Anne-Marie CHIROUZE prend la parole pour faire un point sur ce qui est organisé par le CCAS. Le CCAS dans son ensemble est mobilisé : le pôle solidarité, Crest'actif et le Foyer Louise Vallon. Il est important de garder le lien avec les personnes plus fragiles en cette période tout particulièrement.

L'accueil physique est maintenu au CCAS, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les personnes peuvent sonner à la porte du CCAS. Les agents analysent s'il y a urgence et le travailleur social peut ensuite apporter une aide si besoin.

Il y a une entraide téléphonique le samedi et le dimanche, pour de l'écoute uniquement.

Un accueil des enfants du personnel soignant de Crest est organisé par Crest'actif, le service des moyens-généraux et l'Education nationale. Le lien a été fait avec tout le personnel soignant de Crest, notamment les RH de l'hôpital, des pharmaciens, les laboratoires, les infirmières libérales ... Une organisation a été mise en place.

Au niveau du pôle famille, une référente famille appelle chaque semaine les familles suivies. Cette semaine, il a été constaté le décès d'une personne.

Le registre de veille sanitaire, est activé, les agents se répartissent les appels des 210 personnes chaque semaine.

Monsieur le Maire demande si certains veulent des précisions.

Gisèle CELLIER se propose pour aider dans l'organisation de ces actions, en téléphonant ou en faisant les courses pour des personnes isolées.

Elle félicite Anne-Marie CHIROUZE et le CCAS pour toutes ces actions.

Monsieur le Maire tient à apporter une précision concernant le partenariat pour le portage de course. Il a été fait avec Casino compte tenu de l'urgence et la nécessité de proposer un éventail de produits suffisamment large. Il n'y a pas eu de mise en concurrence, car cela concerne un petit nombre de personnes. C'était une urgence dont les besoins pouvaient être variés, ce n'était pas uniquement de l'alimentation et des produits frais. Il fallait que cela se fasse au même endroit pour des questions de logistique. Il faut que cela soit pratique et suffisamment large, gérable et utile aux personnes concernées. Le montage avec Casino a été rapide et il est opérationnel.

Anne-Marie CHIROUZE dit qu'il peut être fait la demande jusqu'au jeudi à 12h. La commande part ensuite au Casino, qui la prépare et la personne peut être livrée par un agent de la Ville.

Actuellement, 11 personnes bénéficient de ce service.

Monsieur le Maire précise qu'il y a une augmentation de la demande.

Alain BÂTIE dit qu'il veut intervenir sur le service minimum d'accueil des enfants de soignants.

Il y est déjà allé lundi, il y avait quelques masques, il demande s'il est possible que la Ville en fournisse d'autres.

Monsieur le Maire lui répond par l'affirmative, des masques seront fournis.

Il indique que la Ville a donné 500 masques à l'hôpital. Elle en utilise aussi pour les besoins de continuité de service de la Ville.

Ce sont des masques FFP2 de la période H1N1. La date de péremption concerne simplement l'élastique et ils sont encore utilisables et produisent leur effet barrière.

Alain BÂTIE précise que la priorité de distribution reste pour le personnel soignant.

D'autre part, il faut faire comprendre aux parents que la priorité est le confinement. Il faut veiller à ce que les parents fassent une déclaration sur l'honneur qu'ils n'ont pas d'autre solution de garde pour leurs enfants.

Samuel ARNAUD s'associe à la proposition de Gisèle CELLIER. Lui et les membres de son groupe sont disponibles s'il y a des besoins pour des appels, se déplacer, faire des courses etc

Il veut savoir s'il y avait un état de la situation sanitaire actuelle à Crest.

A combien se chiffre le nombre de malades à Crest et dans la vallée et comment cela se passe à l'hôpital de Crest.

Il a su qu'il y a un déblocage budgétaire pour les aides d'urgence et les bons alimentaires. Il demande si la sollicitation est en augmentation. Des personnes vont se retrouver sans argent dans les prochaines semaines.

Enfin, il souhaite connaître les solutions qui sont proposées pour aider les Sans Domicile Fixe.

Monsieur le Maire lui répond que pour ce qui est de la situation sanitaire, hier soir, il y avait un patient hospitalisé infecté par le Covid à l'hôpital.

Il informe qu'une aile de 16 lits est réservée pour les futurs patients Covid. En effet, la crainte est pour les jours qui viennent. A Crest, on est encore dans une situation d'avant la « vague », comme certains disent.

Il précise que l'ARS ne fait pas de recensement démographique. A l'hôpital les médecins de ville craignent ce qui va arriver. Pour cela, à la salle Coloriage, est mis en place un centre de consultation Covid. De même, la Ville a facilité les prélèvements en drive-in à UNIBIO .

Pour ce qui est des colis alimentaires et l'aide d'urgence, si cela est nécessaire sur les jours et semaines qui viennent, une augmentation des moyens est envisageable. Il y a aussi la consommation de l'enveloppe déjà existante.

Anne-Marie CHIROUZE précise qu'un montant de 19 000 euros est déjà consacré à cela.

Le budget supplémentaire du CCAS, permettra par la suite des adaptations en fonction des besoins.

Monsieur le Maire lui demande s'il y a eu davantage de demandes ces derniers jours.

Anne-Marie CHIROUZE répond par la négative.

Elle précise que la distribution de courriers pour les personnes domiciliées est assurée.

Monsieur le Maire indique que le Val Accueil est ouvert, pour tous les besoins liés à l'hygiène et les soins de base. Les Restaurants du cœur ont pris des dispositions particulières face à la situation.

Il a été proposé la collaboration d'agents de la Ville pour mener à bien leurs missions. En effet, ce sont des personnes âgées potentiellement fragiles qui principalement sont bénévoles.

Anne-Marie CHIROUZE dit que pour la semaine 13 et 14, la distribution de colis alimentaire se fait dans leur entrepôt le lundi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30.

La distribution reprendra normalement le 9 avril, en fonction des circonstances.

Elle précise que concernant Val Accueil, il y a en effet une possibilité sur rendez-vous de faire leur lessive et prendre une douche.

Monsieur le Maire ajoute que concernant les prestations sociales, il y a une anticipation des versements pour le mois d'avril. La Police municipale sera mise à contribution pour gérer les flux de personnes pour les personnes se rendant à la Poste.

Samuel ARNAUD demande concernant les SDF des consignes ont-elles été données à la police municipale pour les rediriger vers les lieux d'accueil.

Monsieur le Maire lui répond que lorsque la police municipale les repère, elle les interroge et fait le lien avec Val Accueil.

Anne-Marie CHIROUZE dit que cela est fait toute l'année, ce n'est pas propre à la situation actuelle.

Monsieur le Maire indique que les logements disponibles pour les besoins urgents ne le sont plus nécessairement. En effet, Les clarisses ont fermé leur hébergement.

S'agissant de la question sanitaire, il précise que les praticiens libéraux ont des difficultés de dénombrements, car n'ayant pas de recensement par l'ARS. Pour la plupart des cas, il y a suspicion sans réalisation de test ce qui ne permet pas de comptabiliser les malades.

Pour l'instant les cabinets libéraux ne sont pas débordés par la situation.

Anne-Marie CHIROUZE dit que le portage de repas à domicile est maintenu et étendu aux personnes qui venaient au Foyer restaurant et à d'autres personnes qui en ont fait la demande.

Actuellement, 80 repas par jour sont livrés.

Monsieur le Maire donne la parole à Béatrice REY qui souhaite faire un point sur les chantiers et la gestion des missions des services techniques de la Ville.

Béatrice REY dit que l'accueil téléphonique a lieu aux services techniques. Et actuellement, il y a eu beaucoup d'appels concernant l'ouverture de la déchetterie et le ramassage des ordures ménagères. Les agents sont tous en astreinte chez eux, sauf deux ou trois présents sur place.

Les chantiers suivants sont arrêtés : bassin de rétention et aménagement de la Chaucidou rue Driss Chraïbi ; Renaturation de Saleine ; le renouvellement du réseau d'eau potable Chemin de Pierrefeu. Les entreprises sont en arrêt pour la sécurité de leurs employés.

Le chantier des renouvellements des branchements d'eau potable est maintenu. Une dizaine de branchement prioritaires, seront réalisés à compter du 25 mars 2020. Malak TP peut les réaliser car ce sont des petites équipes qui interviennent et ne rentrent pas dans les maisons, les branchements sont situés dans les jardins,

Concernant la propreté, c'est un sujet majeur pour la ville. Trois fois par semaine le balayage mécanique a lieu. Les balayeurs passent dans les quartiers, vident les corbeilles... Des agents nettoient les points d'apport volontaire. L'approvisionnement des distributeurs de sacs à déjections canines est maintenu. Les lieux de compostage sont fermés en raison de l'arrêt des bénévoles de l'association.

L'entreprise Nivot maintien ses interventions pour l'entretien du réseau d'éclairage public.

Monsieur le Maire informe qu'une personne a arraché des panneaux de la police municipale d'interdiction d'accès à des parcs ou aux bords de la Drôme, pour les mettre sur la Vélodrome.

La circulation sur la Vélodrome n'est pas interdite. Il déplore ce comportement qui n'est pas très malin.

Pour ce qui est des branchements, 120 dont le taux dépasse les 10 microgrammes par litre sont à remplacer, ce qui représente 3 % des branchements du réseau.

Il y a des travaux d'urgence qui sont souhaitables, par exemple à la demande d'une femme enceinte. La Ville y répond. Ces travaux mobilisent de petites équipes, qui peuvent intervenir dans des conditions sécurisées.

Il y a des communes qui font des nettoyages et désinfections des chaussées avec des produits javellisés. La Ville poursuit son nettoyage avec un produit désinfectant.

Béatrice REY dit que les travaux de la passerelle sont interrompus et à ce stade, l'entreprise considère qu'elle n'a pas les moyens de protection pour ses employés qui permettraient de poursuivre les opérations.

Samuel ARNAUD pose une question à Yvan LOMBARD, pour savoir si les ordures ménagères sont ramassées normalement par la CCCPS.

Yvan LOMBARD dit qu'il n'y a pas de changement de rythmes, trois fois par semaines.

Monsieur le Maire demande si un jour de collecte n'a pas été supprimé.

Yvan LOMBARD précise qu'il s'agit du samedi matin. Il a demandé à Sophie ASPE que les agents de la CCCPS prennent des masques et fassent attention au respect des consignes de sécurité.

Hélène BERTAU demande ce qu'il en est de la situation du marché.

Il y a eu des communications sur un arrêt du marché. Elle s'interroge si la situation est définitive ou s'il peut être remis en place en respectant des conditions de sécurité.

Audrey CORNEILLE répond que le marché a été annulé samedi. Une réflexion est menée pour les samedis d'avril.

Beaucoup de petites communes ont eu des dérogations sous conditions de respect de mesures sanitaires renforcées. A l'heure actuelle, on est pas sur un non, ni sur un oui.

Si la dérogation est acceptée, il y aura des mesures sanitaires très importantes, notamment 10 mètres entre chaque stand et un espace plus important entre les clients.

Monsieur le Maire dit que le marché s'est bien passé ce samedi, dans l'organisation et dans la vente. Quelques personnes ont continué à se rassembler sur le marché pour des discussions. Ils n'avaient pas compris les règles qui leur ont été rappelées.

Les indications diverses du gouvernement et du ministre de l'agriculture sont contradictoires, la compréhension n'est pas facilitée. Le Préfet de la Drôme autorise des dérogations pour l'ouverture, mais à des conditions strictes et renforcées.

Si la situation sanitaire dans quelques jours le permet et en ayant anticipé les mesures techniques et la préparation des forains, sur les conditions de présentation et de manipulation, l'idée est qu'il y ait un marché samedi en 8.

Aucun risque ne sera pris, mais si la situation le permet nous ouvrirons le marché.

Julien COMBELLES demande comment expliquer que la mairie de Loriol ait pu maintenir ce marché.

Monsieur le Maire lui précise le critère affiché par le Préfet pour une dérogation est la difficulté des habitants de centre-ville à s'approvisionner. Les villes, comme Loriol, ont moins de commerces de centre-ville et ne reprennent qu'un tout petit marché de quelques stands seulement. A Crest ce n'est pas le cas, il y a le petit primeur, Carrefour market etc

Des villes organisant des petits marchés avec une demi douzaine de bancs.

Le marché de Crest est plus grand en nombre de bancs et demande d'autres mesures d'organisation.

Les agriculteurs de Crest étaient prudents samedi.

Plusieurs producteurs et fabricants ont leur propre espace de vente. Par exemple, la ferme des Blaches ou M. Martin. Ils s'organisent pour accueillir, d'autres commerçants. Biodelys fournit son pain dans sa boulangerie.

Nhan NGUYEN dit que la population commet des incivilités en ville et il y a des risques pour le marché.

Monsieur le Maire dit que cela doit être contrôlé et la police municipale doit s'assurer que le message soit clair.

La police municipale a verbalisé en ville des personnes. En effet, lors d'un premier passage il leur a été indiqué de ne pas se regrouper et lors d'un second passage la situation n'ayant pas été respectée, ces personnes se sont vus verbalisées.

A Crest il n'y a pas eu de regroupement important. Mais, il y a eu des avertissements et verbalisation par la police municipale.

Il informe que hier soir un feu de poubelles a été constaté à Lamartine sur des containers de tri sélectif.

Samuel ARNAUD dit que concernant les incivilités il y en a de partout sur les lieux de rassemblement. Les gens en profitent pour se parler et il faut régler ce problème.

Le marché il ne faut pas l'annuler plusieurs fois, car c'est porter un coup aux producteurs locaux.

Il faut se donner les moyens de mettre en œuvre tout ce qui est possible pour assurer la sécurité sanitaire. Même si avec les circuits de distribution des moyens alternatifs se mettent en place, dans certaines semaines, on risque qu'il y ait des producteurs en grande difficulté.

Monsieur le Maire rappelle que les producteurs de Crest ont parfois des magasins et accueillent plusieurs de leurs collègues. Des grandes surfaces accueillent des producteurs locaux.

Il a autorisé la distribution des colis de l'AMAP à l'espace Soubeyran.

Il y a une réelle demande de clients et de producteurs ou négociants, pour ouvrir le marché.

Il y a aussi une part non négligeable des concitoyens contre le maintien d'un marché. Pour des raisons morales si le marché redémarre, les personnes inquiètes sur sa tenue doivent être rassurées.

C'est une dimension psychologique à prendre en compte. Il faut accompagner tout le monde dans cette crise sanitaire.

François BOUIS dit que les conditions sanitaires ne sont pas meilleures en grande surface et cela il faut bien l'expliquer aux gens.

Monsieur le Maire lui dit qu'il est d'accord, mais que les explications sont nécessaires et les règles doivent être strictes. Il espère que les critères de la Préfecture pour la tenue des marchés vont s'assouplir.

Gilles RHODE dit qu'à Lorient, il a lieu car il est moins important. Si cela est positif, ne devons nous pas limiter le marché uniquement aux producteurs ?

Monsieur le Maire dit que le marché est mixte qu'il faut prendre cette dimension en compte.

Samuel ARNAUD dit que les circuits alternatifs ne compensent pas la perte pour les producteurs.

Audrey CORNEILLE ajoute qu'il faut soutenir les producteurs. Il y a un manque à gagner pour eux. Elle rappelle que la Charrette regroupe plusieurs producteurs et qu'il ne faut pas hésiter à faire de la publicité.

La Ville a le listing des producteurs et revendeurs. Il y a une possibilité de passer commande et de récupérer sur place ou de se faire livrer. Cette liste est sur la page Facebook de la Ville.

Même si le marché est organisé certains producteurs ne viendront pas pour se protéger et protéger leur famille. Certains commerçants disent que s'il faut mieux se retirer des marchés pour stopper la pandémie pendant une période.

Monsieur le Maire donne la parole à Jean-Pierre POINT pour faire un point sur le fonctionnement des services de la Mairie.

Jean-Pierre POINT signale que tous les services de la Mairie fonctionnent pour assurer les missions prioritaires à maintenir, soit par présence physique ou en télétravail quand cela est possible.

La Direction générale des services gère les appels téléphoniques et courriers. Il y a beaucoup d'échanges avec les institutions, notamment la Préfecture. Une astreinte téléphonique est assurée le week-end. La boîte mail de crise est aussi gérée. Il rappelle l'adresse : [crisesanitaire@mairie-crest.fr](mailto:crisesanitaire@mairie-crest.fr)

Les autres missions des services se poursuivent, suivi des études, de l'agenda 21, urbanisme ... Il précise que les délais d'urbanisme ont été suspendus pour l'instant. Le travail ne s'arrête pas.

Il informe qu'un service d'impression est proposé en mairie, mais limité à des sujets strictement professionnel et scolaire. Cela permet d'aider des personnes.

La police municipale continue les actions de sensibilisation. Quand cela ne suffit pas elle dresse des procès-verbaux. Elle a été sollicitée pour l'organisation du marché, samedi.

Ils effectuent des patrouilles dans la journée notamment de sécurisation, pour les entreprises et commerces fermés. C'est un équivalent au dispositif tranquillité vacances.

La police municipale récupère le standard de l'accueil le week-end.

L'accueil est très important en cette situation. Il est assurée du lundi au vendredi de 8h à 18h par un agent de l'état-civil et un agent d'un autre service. Il est mis à disposition des attestations de déplacement. L'état-civil est maintenu pour les acte de naissance et de décès.

La délivrance des cartes d'identités et de passeports a été suspendue par la Préfecture.

Les autres services comme la direction des ressources humaines, le service financier, le service économique fonctionnent. La communication est importante en ce moment, pour la mise à jour de la page Facebook et du site de la Ville.

Les moyens-généraux permettent l'accueil dans les écoles et permettent l'entretien des bâtiments et des bureaux.

Le service culturel est mis à contribution car il prépare la suite, notamment sur le Centre d'art les expositions de l'été, Jacques Clerc et Tolkien qui doit accompagner la Fête médiévale qui est maintenue pour l'instant, tant que l'évolution de la situation n'est pas connue.

Il remercie les services d'être là et de travailler pour la continuité du service à la population.

Monsieur le Maire indique que les agents sont soit en présence, soit en télétravail. La présence physique des agents a été considérablement allégée. Certains compte tenu de leur fragilité propre ou de la fragilité des membres de leur famille ne sont pas présents du tout physiquement. D'autres alternent dans un système de rotation, pour assurer la continuité du service public, pour maintenir la sécurité des agents.

Les procédures se poursuivent. Il annonce que le recours de la FRAPNA contre le Plan Local d'Urbanisme a été déposé la semaine dernière. Ce dépôt avait été annoncé il y a quelques semaines.

Il rappelle que le commissaire enquêteur nous avait indiqué que « le projet de révision du PLU présentait un effet globalement positif sur l'environnement et qu'il comportait des mesures pour répondre aux enjeux environnementaux et que les préoccupations environnementales avaient été prises en compte par la commune de manière raisonnable ».

C'est le droit le plus absolu de la FRAPNA de déposer un recours. Il sera suivi et répondu par le service juridique de la Ville.

Nhan NGUYEN précise que la Fête Médiévale n'est pas pour l'instant annulée et l'organisation se poursuit.

Jean-Marc MATTRAS dit que les directeurs d'école veulent faire passer aux parents d'élèves un message. Il aurait aimé être contacté pour que cela soit fait en collaboration avec la Ville.

Monsieur le Maire lui dit que ce n'est pas grave et il remercie les enseignants de pratiquer l'accueil de ces enfants. L'important est une bonne collaboration entre enseignants et services de la ville. Il indique que le week-end dernier à Revesz-long aucune demande n'a été faite. Il annonce que ce week-end l'accueil se fera pour tous à Claire de Chandeneux, car il y a peu d'enfants.

Alain BÂTIE dit que si le nombre augmente au-delà d'un certain nombre d'élèves il faudra deux sites.

Monsieur le Maire lui dit que cela est entendu.

Nhan NGUYEN ajoute que Michel DALBERTO devait être reçu pour un concert, mais qu'il est naturellement annulé. Son concert peut cependant être écouté sur le site de la Ville. Il est étudié par la Ville et Les Concerts de Poche un éventuel report de sa venue d'ici fin 2020.

Audrey CORNEILLE précise que la ville a mené une belle action avec le service économie pour lister les commerces de premières nécessités avec leurs jours d'ouverture et horaires. On peut le trouver sur le site de la Ville et sa page Facebook. Elle indique qu'il sera transmis à la presse.

Monsieur le Maire dit que certains ne sont ouverts que pour les professionnels.

Monsieur le Maire lève la séance à 19h15.

Il remercie tous les participants. Il ajoute que c'est important que les Conseillers municipaux puissent se réunir sous ce format, car cela permet de partager un point de situation et de voir les sujets qui bougent. Il pense que cela a un sens de partager régulièrement sous ce format, pendant cette crise sanitaire.

Il salue le personnel soignant et les collaborateurs de la ville.

Il remercie les élus qui ont apporté leur analyse, notamment Samuel ARNAUD et François BOUIS avec qui, il a pu échanger par téléphone.

Il salue les salariés et indépendants qui travaillent, qui assurent la continuité de la vie du pays. Les concitoyens en ont besoin, la situation est lourde. Il faut soigner ceux qui en ont besoin.

Il reste à la disposition des Conseillers municipaux.

Il souhaite une bonne soirée aux participants. Il leur demande de prendre soin d'eux et de leurs familles, de prendre à cœur la santé des cretois.

\*\*\*\*\*